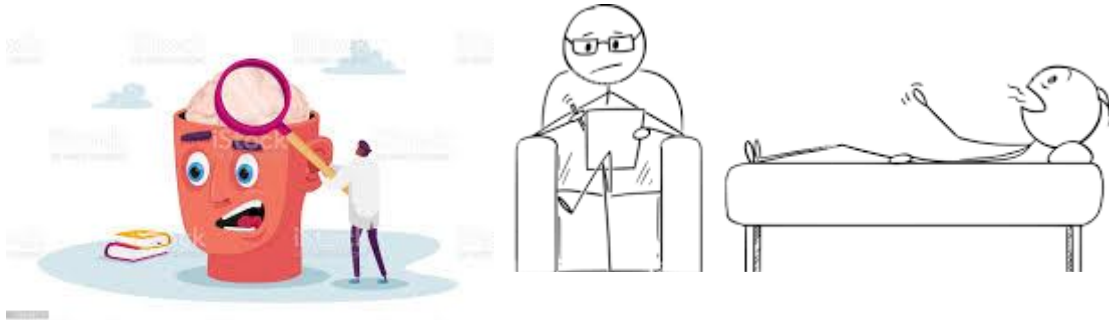




# AGRESSION SUR PERSONNEL



Le 19 octobre 2022 vers 17h un détenu, coutumier de nos murs, et qui présente des troubles du comportement a agressé d'un coup de poing au visage un de nos collègues.

En effet, cet individu a débuté les incidents, en mettant le feu à sa cellule, heureusement personne n'a été blessé. Lors de l'ouverture de la cellule pour un changement, ce dernier a alors asséné un violent coup de poing à l'agent.

**Force ouvrière Justice** tient à alerter notre Direction Interrégionale, les instances médicales psychiatriques, que ce profil de détenu n'a pas sa place chez nous, mais doit se voir affecter dans une structure adaptée à son état de santé mentale, comme il doit en être de même pour tous les détenus ayant le même profil psychiatrique.

En prison ces détenus ne peuvent pas être sanctionné ou placé au quartier disciplinaire malgré qu'ils provoquent des incidents et agressions sur les personnels. Ils ont besoin d'une prise en charge médicale psychiatrique. Un surveillant pénitentiaire a beaucoup de casquettes, mais pas celle de soigner.

**Force ouvrière Justice** trouve dommageable de ne pas avoir été pris au sérieux concernant la demande de placement en unité de soins de ce détenu qui a déjà fait parler de lui au sein de notre département, incident SPIP milieu ouvert, incidents multiples, agressions, au sein de notre établissement.

**Force ouvrière Justice** vous demande de mettre les détenus qui ont ces profils à leur place à savoir, dans une unité dédiée

Qu'avons-nous comme autre solution pour ces personnes à profil spécifique ?

**Force ouvrière Justice** précise s'être déplacé aux urgences de l'hôpital Central de NANCY pour accompagner l'agent agressé, **Force ouvrière Justice** a constaté que cet agent était mélangé au reste de la population, alors que nous avons demandé par écrit qu'une salle spécifique soit mise en place pour les personnels en uniforme arrivant en urgence pour des soins, suite à un antécédent survenu où deux personnels avaient été agressés par un individu.

**Force ouvrière Justice** apporte tout son soutien à l'agent agressé et l'accompagnera dans toutes les démarches à effectuer.

**Force ouvrière Justice** toujours à vos côtés.

2/2

Adresse du Bureau local : 300 rue de l'Abbé Haltebourg  
CO 80009 - 54035 NANCY CEDEX

Mail : [cp.fo.nancy@gmail.com](mailto:cp.fo.nancy@gmail.com)

Tel : 03.83.93.72.83

SLP FO Justice Nancy-Maxéville

Le : 20 octobre 2022

